



Wallonie

VILLE DE  
**NEUFCHÂTEAU**

**ANNEXE 26**  
permis d'urbanisme n° 4553

## URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal de Neufchâteau fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme DUPONT - GOEBELS** demeurant **Le Sclapé, MONTPL 5 à 6840 Neufchâteau**.

Le terrain concerné est situé **Chemin de la 5e Brigade, MONTPL à 6840 Neufchâteau et cadastré ou l'ayant été Division 3, section B n°62D, 63C**.

Le projet consiste en : **transformation d'une habitation existante en deux logements et démolition d'un appentis arrière** et présente les caractéristiques suivantes :

*Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional ;*

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D. IV. 40 (dérog.) du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté (sur rendez-vous au 061 / 27 50 94) durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Le 12 mars 2024 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement.

**L'enquête publique est ouverte le 06 mars 2024 et clôturée le 22 mars 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par télécopie au numéro : 061 / 27 50 99 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [commune@neufchateau.be](mailto:commune@neufchateau.be) ;
- remises au Service urbanisme (Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau).

Le courrier, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique permis d'urbanisme n° 4553 (M. et Mme DUPONT - GOEBELS Alain et Christine), l'adresse du réclamant ainsi que la date.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau (Service Urbanisme) le **22 mars 2024 à 11h**.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Mayné dont le bureau se trouve Commune de Neufchâteau, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau (Service Urbanisme).